



**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
des Médias acadiens universitaires incorporés**

Vendredi 9 décembre 2016

9 h

Locaux du journal Le Front

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Amélie Bryar	DG des MAUIs
Gisèle Roy	Comptable
Annie Desjardins	Présidente MAUI
Dayna Muzey	Vice-Présidente Le Front
Olivier Hussein	Vice-Président CKUM
Pierre Losier	DG de la FÉÉCUM
Rémi Goupil	Représentant des employé(es) non professoral
Alexandre Cédric Doucet	VP interne FÉÉCUM
Guillaume Pelletier	Représentant étudiant
Mélanie Comeau	Représentante du C.A. FÉÉCUM
Nicolette Belliveau	Représentante du C.A. FÉÉCUM
Jason Doiron	Représentant de la communauté *est excusé à 10 h 25*

Absences :

Ibrahim Ouattara	Représentant du corps professoral (absence motivée)
------------------	---

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 9 h 03.

2. Vérification du quorum

La présidente constate que le quorum est atteint.

3. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée

Annie Desjardins se propose comme présidente d'assemblée, appuyée par Alexandre Cédric Doucet.

Adopté à l'unanimité.

4. Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée

Annie Desjardins propose Nicolette Belliveau comme secrétaire d'assemblée, appuyé d'Alexandre Cédric Doucet.

Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Alexandre Cédric Doucet propose l'ordre du jour tel que modifié, appuyé par Rémi Goupil.

Adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 18 novembre 2016

Alexandre Cédric Doucet propose le procès-verbal du CA du 18 novembre tel que présenté, appuyé par Rémi Goupil.

Adopté à l'unanimité.

7. Remise des rapports du CE

Tous les membres du CE présentent leurs rapports pour la fin de semestre.

Présidente : elle était élue le 28 octobre et a bien été intégrée dans l'équipe.

Principalement, les dossiers étaient le budget 2015-2016, le spectacle de levé de fonds,

qu'elle note qui pourrait être à refaire, mais il requiert beaucoup de travail alors la façon dont il est fait doit possiblement être questionné, la création des comités permanents après l'adoption et la révision des politiques, renouvellement du contrat de la DG, CKUM (remplacement de la tour, Projet Nouveaux Horizons) et Le Front (nouvelle rédactrice en chef).

VP FRONT : Recrutement et formation : la journée kiosque est très importante pour recruter de nouveaux bénévoles. Cette année était un défi puisqu'il n'y avait aucune rédactrice en chef, mais elle était finalement trouvée. L'an prochain il faudrait assurer une meilleure formation de la rédactrice en chef, et que l'ancien le suit pour que la nouvelle rédactrice en chef soit préparée. Pour la formation, la plupart se font par réponse de questions, par courriel notamment. La rigueur est essentielle. Il est important que les rédacteurs fassent le travail parce que sans eux il n'y a aucun article. Il nécessite de faire plus de suivis dans le futur. Quant à la gestion des opérations, il n'y avait aucun président avant la fin d'octobre, alors certaines tâches n'ont pas été remplies, mais s'il y a des trous, chaque membre doit prendre l'initiative et s'assurer qu'ils sont remplis. La communication avec le DG est un grand aide dans ces situations. La gestion de plaintes requiert une coopération du CE, et que le CA et le CE se prépare pour des articles qui pourraient mener à des plaintes. Les plaintes concernant les articles du Front sont gérées par la rédactrice en chef. L'article de transparence des conseils étudiants devrait à priori être fait par quelqu'un avec l'expérience. Quand les critiques sont reçues, elles doivent être gérés ouvertement et de façon proactive; on ne peut pas détourner le code déontologique. Pour l'avenir, il y a un besoin de plus de rigueur au niveau de l'équipe de la rédaction afin qu'une publication constante sur le site web soit réalisée. Aussi, un rapprochement du département d'Info-Com avec Le Front est en négociations pour assurer une participation et une expérience pour les étudiants. Il y a un possible scepticisme à l'égard du conseil étudiant d'Info-Com pour ce projet, mais c'est à travailler. Finalement, il y a aussi un vouloir de rapprochement entre Le Front et CKUM.

Olivier Hussein : Après l'exercice de recrutement des boursiers et des bénévoles, CKUM a une très belle équipe. Il y a eu la soirée reconnaissance des bénévoles CKUM et Le Front, où la remise des certificats est eue lieu. Le lancement de la programmation pour toute l'année académique a eu une participation des étudiants et d'un des professeurs, François Giroux. Il y a 25 émissions cette année, et il y a une bonne écoute en ligne aussi. Ils ont aussi eu une stagiaire de l'école Odyssee. Olivier a dû prendre la relève du Président quand il n'y avait aucun en place. Sa participation aux rencontres du CE, du CA et de l'ARCANB (les enjeux principaux étaient le financement et stabilité de la radio) était enrichissante. La levée de fond pour CKUM a amassé 500 \$. Il y a un nouveau projet de CKUM TV pour des étudiants à faire de petits clips vidéo et il y a un bon intérêt à ce jour. Il y a la tentative de faire un partenariat avec le DGT et le département d'Info-Com. Ce projet vise une équipe d'environ 8 bénévoles.

8. Lettre d'un journaliste de l'Acadie Nouvelle adressée aux membres du CA des MAUI

Lecture à voix haute d'une lettre écrite par un journaliste de l'Acadie Nouvelle, adressée au CA.

Alexandre est très déçu que quelqu'un l'ait dit que les membres du CA auraient discuté et s'ingérer dans le contenu journalistique, puisque que ce n'est pas vrai. Pierre évoque le fait que seule la rédactrice en chef qui gère une plainte est possiblement problématique – le CA a le devoir de protéger légalement Le Front alors doit des fois être impliqué dans le processus. Il souligne aussi que les documents des associations ne sont pas publics – seulement accessibles aux membres de l'association, mais il est favorable à la transparence. Le fait qu'une association décide de ne pas répondre ne démontre pas clairement que les documents n'existent pas, parce que si une association décide de ne pas dévoiler ne veut pas dire que les documents ne sont pas présents.

Jason interprète la lettre non pas nécessairement une discussion qui a eu lieu au sein d'un CA, mais dans ce sens, à quelle discussion l'auteur se réfère?

Guillaume se sent visé par la lettre, puisque dans la lettre il indique que faire recours à un avocat « est un non-sens ». Il agit comme fiduciaire pour une association et avait la responsabilité de l'association. C'était une demande de l'accès d'information de la journaliste du Front.

Rémi souligne l'important que les lettres de telles sortes soient envoyées au CA, que c'est envoyé directement puisqu'il appartient au CA. Si le CA est interpellé, il faut qu'on le sache.

Olivier voulait savoir pourquoi il a écrit la lettre et s'il avait le droit de le faire. Oui, si cette personne a un questionnement.

Jason note l'importance des principes de séparation entre CA et éditorial.

Guillaume désire que la lettre de réponse n'aborde pas le conflit.

Guillaume Pelletier propose que le CA envoie une lettre de réponse à l'auteur de la lettre original, qui contient les points énumérés ci-dessous, appuyé par Alexandre Cédric Doucet.

Adopté à l'unanimité.

Les points de la lettre de réaction sont : que la lettre a été lue à voix haute lors du CA, que le CA ne s'est pas ingéré dans le contenu, que l'enquête n'a pas été discutée dans le CA, qu'on l'encourage à consulter nos PV sur le site web, que les MAUI ont un code déontologique et que le CA est conscient de l'indépendance de l'éditorial.

Le DG va l'écrire la lettre et le Président va nous l'envoyer pour l'approbation.

9. Retour sur le privilège ou non-privilège des membres du C.A.

Pierre a demandé ce point. Pour lui, un CA c'est un CA, alors leur rôle est administratif. Le CA a le devoir de protéger l'aspect légal et financier, ainsi que l'intégrité, des MAUI. Mais, l'intégrité des MAUI n'est pas nécessairement Le Front et CKUM – s'il écrit de mauvais articles, le CA ne peut pas s'ingérer. Si le CA protège légalement et

financièrement, l'intégrité est par la suite protégée. Alors, c'est la constitution qui doit être consultée. Ce qui manque c'est une politique de plainte claire que le CA vote et met en vigueur. C'est-à-dire, il serait la marche à suivre quand quelqu'un fait une plainte.

Dayna se demande si les autres médias ont une politique de plaintes ou quelque chose de similaire. Pierre répond que Radio-Canada a un ombud, mais si les autres médias n'ont pas un, ils reçoivent probablement beaucoup de plaintes non recevables.

Rémi Goupil propose la rédaction d'une politique pour la recevabilité et cheminement des plaintes, appuyé par Guillaume Pelletier.

Adopté à l'unanimité.

10.24 h de Noël de CKUM (18 décembre)

La 24 h de Noël de CKUM à 24 h de programmation de radio, mais il est aussi comme un party pour les bénévoles.

11. Rencontre avec les professeurs d'information-communication

Voir le point 7, rapport du VP Le Front.

12. Démission de la présidence et vote sur une assemblée générale spéciale en janvier

Annie Desjardins annonce sa démission du Présidence des MAUIS. Elle est très reconnaissante pour l'expérience qu'elle a eue.

Guillaume Pelletier propose une assemblée générale spéciale le 11 janvier 2017 à 11 h 30 avec le seul point à l'ordre du jour élection d'un président, appuyé par Olivier Hussein.

Adopté à l'unanimité.

13. Varia

13.1. États financiers/inventaire

Les états financiers doivent être signés. Il faut possiblement faire un inventaire.

13.2. Rapport du DG

Pour le remplacement de la tour, le plan est maintenant approuvé. Il faut étendre le financement pour ce projet jusqu'à septembre 2017, mais elle ne pense pas qu'il sera un problème. Ils essayent aussi d'arranger le téléphone CKUM.

14. Prochaine séance

Va être décidé une fois qu'une nouvelle présidence est élue.

15. Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 48.

Annie Desjardins
Présidente des MAUI

Nicolette Belliveau
Secrétaire d'assemblée